

Régime de pensions du Canada (n° 2)

Le ministre ne doit surtout pas croire que des groupes de femmes comme le Conseil national des femmes du Canada, le *Business and Professional Women's Association* et les groupes qui demandent l'égalité pour la femme partout au pays continueront longtemps de se rendre à Ottawa, d'écouter ce qu'on leur dit et de repartir impressionnés par ce qu'ils entendent. En outre, les femmes ne continueront pas à croire ce que dit le ministre parce qu'il y a déjà trois ans qu'il leur a dit: «Nous étudierons sérieusement la question. Il y a plusieurs façons d'envisager les pensions.» C'est ce que disait le livre orange, et le livre blanc disait quelque chose de semblable. Les femmes veulent que leurs recommandations soient appliquées au Régime de pensions du Canada dès maintenant.

Quelque chose me revient à l'esprit, monsieur l'Orateur, et je me dois de formuler une critique. Le ministre a traité hier avec désinvolture la délégation du Conseil national des femmes, venue lui demander de hausser la pension de vieillesse à \$150 par mois. Après tout, d'autres ont déjà fait la même demande que bien des Canadiens appuient. En fait, ma province accorde une pension d'environ \$200 aux personnes âgées qui n'ont pas d'autre revenu. Ces femmes ne demandaient donc rien d'impossible. Pourtant, d'après les journaux—j'espère qu'ils se sont trompés—le ministre les a rabrouées avec impatience disant que le projet coûterait trop cher et qu'il n'était pas réalisable.

Je suis député depuis beaucoup plus longtemps que le ministre et je me rappelle la première fois que les députés du parti CCF ont demandé la création d'emplois et des mesures pour venir en aide aux chômeurs. Le ministre du Travail du temps—qui est malheureusement décédé prématurément dans un accident d'avion par la suite, un galant homme—leur avait dit alors que la chose était impossible. Mettre les chômeurs au travail coûterait 25 millions de dollars et serait la ruine du pays. Par la suite, chaque fois que l'on proposait une mesure de sécurité sociale, elle se butait aux mêmes arguments, qu'elle était impossible.

Dans le cas qui nous occupe, le ministre a dit que les femmes ne s'étaient pas bien préparées. Elles étaient probablement préparées, c'est peut-être le ministre qui ne s'est pas attardé assez longtemps sur la question. Le ministre doit savoir que la somme de \$150 pour les personnes âgées n'est pas exagérée. En outre, si le ministre et le gouvernement ne parviennent pas à résoudre le problème de l'inflation, les femmes réitéreront leur demande et je prédis que peu importe le parti au pouvoir, le gouvernement y consentira d'ici peu. Je regrette donc que le ministre les ait traitées d'une manière aussi cavalière. La situation aurait été différente si le ministre avait reconnu l'éventualité prochaine d'une telle mesure étant donné la nécessité de hausser les revenus, car c'est ce que fait déjà le ministre dans maints domaines. Je n'aime pas entendre le ministre donner des réponses stéréotypées qui remontent au temps de l'Arche de Noé, alors qu'il a été prouvé maintes et maintes fois qu'on a répondu aux demandes formulées assez vigoureusement.

Une des vues du ministre me plaît: il considère la sécurité sociale non comme un groupe de mesures dissociées mais comme un tout uni. C'est ce qu'il nous faut. Je voudrais que mes collègues à ma droite cessent de parler comme des schizophrènes. Ils me font sourire, parce que d'abord, ils commencent par lancer une proposition,

comme celle de la pension de vieillesse ou celle du Régime de pensions du Canada et ainsi de suite, et une fois à mi-chemin, ils sont pris de panique et se disent qu'ils ne peuvent continuer à cause des répercussions sur les impôts qui s'ensuivraient. Plus tard, ils oublient leurs craintes et reviennent à leur proposition en se disant que pour vivre, les gens doivent avoir plus de ces avantages.

Que mes amis qui sont à ma droite, les députés du parti conservateur progressiste, sachent que s'ils pouvaient seulement oublier la première moitié de leur nom et devenir un peu plus progressistes, ils se rendraient compte qu'en imposant une taxe, on ne jette pas l'argent par les fenêtres. Quand on songe au paiement des impôts, on doit songer aussi à la valeur reçue en retour. Donner aux personnes âgées la tranquillité de l'esprit et le confort matériel est une chose qui en vaut la peine. Donner aux femmes la possibilité de devenir indépendantes, sur les plans économique, politique, social et émotif, c'est quelque chose qui vaut la dépense. C'est la peine de dépenser un peu d'argent pour obtenir toutes ces choses. Pensez-y avant de vous effrayer à la pensée du coût de ces mesures pour le contribuable, car tant que les grandes sociétés réaliseront les bénéfices qu'elles réalisent de nos jours, il y a certains contribuables qui sont loin de verser en impôts ce qu'ils devraient.

● (1550)

Voilà ce que je voulais dire aujourd'hui, monsieur l'Orateur. Je voudrais que le ministre nous fasse une belle surprise étant donné notre inaptitude à proposer ces amendements à cause du Règlement. Il devrait reconsidérer sérieusement le Régime de pensions du Canada et, s'il ne peut le faire dans ce bill, du moins pourrait-il nous dire qu'il entend apporter ce genre de modification lors de la présentation du deuxième bill promis. S'il ne peut inclure cela dans ce deuxième bill, qu'il nous promette que cela sera inclus dans un autre bill. Quoi qu'il en soit, pourvu qu'il accomplisse cette tâche avant Noël, personne ne s'inquiétera. Ce serait un beau cadeau de Noël pour cette année.

Je signale au ministre que le gouvernement ne saurait se contenter de faire mine de reconnaître les droits de la femme. Nous n'avons pas encore commencé à traiter des principales recommandations du rapport de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme. Le gouvernement ne dispose peut-être pas de beaucoup de temps pour entreprendre cette tâche. Il n'est pas trop tôt pour commencer à parcourir cette bible des droits de la femme et de voir s'il est possible de mettre en œuvre certaines des recommandations. Le Régime de pensions du Canada serait un excellent point de départ.

[Français]

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de l'occasion qui nous est donnée de considérer tout le chemin parcouru par la Chambre des communes dans le domaine des pensions depuis l'ouverture de cette session, en janvier dernier.

Cette forme de sécurité a été traitée comme étant très importante, d'abord, dans le discours du trône et, ensuite, le 11 janvier avec beaucoup de détails par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), puis qu'il traita même des allocations familiales et de toutes les mesures de bien-être social à l'intention des familles défavorisées et des citoyens adultes en chômage prolongé.